

Compte rendu du CA du 14 Novembre 2020 par Zoom

- **10 présents** : François Delomier, Christiane Deydier, Christiane Joassard, Guy Laugier Martine Million, Roland Muzelle, Philippe Paruch (président de la Goutte d'Eau), Michel Remond, Marité Roume, Béatrice Vilain + **3 associations partenaires** : La Goutte d'Aigues (Pierre Romain), Le Sourire d'Houda (Marie-Odile Billamboz et Danièle Fontbonne), L'Association Eau Soleil (Christiane Vernay)
- **3 excusés ayant donné un pouvoir** : Odile Eriau, Pierre Jean Pontvianne, Germaine Payre, Le quorum est atteint, le CA peut valablement délibérer, selon l'ordre du jour établi. Début 9h00. La mise en route de Zoom a été parfaite et aucune interruption n'est prévue, Philippe ayant pris un abonnement illimité.

1/ Introduction du président

Le covid a empêché nos actions 2020 et sera encore là en 2021. Ce seront 2 années compliquées ! Zoom peut s'avérer un outil supplémentaire de communication entre nous et avec le Maroc.

Ce CA est le temps de prendre des décisions sur plusieurs bases pour avancer en 2021 :

- Se redire les objectifs de notre association, après un cycle de 9 ans à Jdaïd : où en sommes-nous de nos actions : Sont-elles encore faisables à Jdaïd et comment ? y a-t-il encore à faire ?
- S'interroger sur nos actions (plutôt que missions) dans le cadre de la solidarité internationale : y a-t-il une bonne communication, un partage de projets, travaille t'on assez avec les équipes marocaines (Igharman, Moha, ISPITT etc..) ? A-t-on un projet commun avec eux ? ou toutes les actions viennent de nous ?

2/ POINT 1- LES FINANCES

1/ RAPPORT FINANCIER CA DU 14 NOVEMBRE 2020

- **Voici le rapport au 14/11** : (***) En banque le 10/11 **compte courant 10.18€** et **compte livret 9116.91€** après règlement des chocolats. **Cette opération va rapporter 935€** avec la remise de 20% à notre profit.

RETOUR PRECIPITE ET EPIQUE de la MISSION PRINTEMPS :

Frais réglés par la Goutte d'Eau : 7534.83€

- Facture **RAM 2881.23€** en attente d'un report de vol ou d'un remboursement partiel.
- Avance **KARRAOUI 3000€** le 25/05/2020
- Factures **TINIT aller-retour 6960Dh=638€**
- **Autres frais de retour réglés en espèces, taxis, bus, ... 400€** (certains justificatifs n'ont pas pu être récupérés vu la précipitation et les difficultés rencontrées).
- Remboursement avances frais mission de **3 annulations 600€**
- Dédommagement Lahcen **170Dh (15.60€) reste dû 730Dh (67€)**

Frais réglés directement par les participants, à noter sur fiche de frais individuels, **évalués à 400€/personnes** (tous les justificatifs ne pourront pas être fournis compte tenu des circonstances).

Avances contributions aux frais de missions encaissées : 3400€

Etant donné le départ précipité, nous n'avons pas de facture d'ITRANE SAHARA

Coût de l'hébergement selon prix des années précédentes : 1920€

Restent 1080€ /consommation d'eau et transports de l'équipe et visites aux mines et à Ouzina.

A charge pour chaque participant : entre 600€ et 1000€

A charge Goutte d'Eau : 4135€.

A NOTER : - abonnement internet résilié en juillet par Roland, à la demande de Lahcen et Moha.

- Dons femmes et enfance 1860€ reçus cette année.

- Compte rendu Khadija et Naïma : a-t-on les moyens de continuer à se diversifier autant ?

- Rencontre avec les nouveaux élus de Rive de Gier (Marité et les délégués à la vie associative) : la demande de subvention pour 2021 a été déposée. ***))

➤ Merci à Christiane de tout ce travail. La réserve est toujours autour de 10 000 euros.

- l'approbation du budget est voté par le CA.

- La demande de subvention avec des nouveaux élus de Rive de Gier a permis à Marité une rencontre positive : avec la perspective pour impliquer les habitants, d'un diaporama avec les jeunes d'un centre social : occasion pour eux de découvrir la solidarité internationale, voire de découvrir pour d'autres leur pays d'origine et qui sait de venir en stage avec nous.

- Roland propose un partage de documents sur le site (demandes de subvention, diaporama,) pour permettre à chacun dans sa commune, son département, de démultiplier les recherches de financement.

2/ PROPOSITION DE REGLEMENT INTERIEUR FINANCIER

➤ **Voici le projet de règlement au 14/11 :**

(*RECETTES :** Cotisations, **obligatoire pour tout participant aux missions** (assurance) : reçu fiscal/

Dons d'entreprises : reçu fiscal/Dons d'associations : simple reçus (motards, rotary, compagnie théâtre, ...)/Dons de particuliers : reçu fiscal/Subventions/Manifestations : spectacles, repas, vente de marchandises.../Contributions aux frais de mission des participants : reçu fiscal /

DEPENSES : les originaux de justificatifs sont obligatoires

(Factures, tickets d'achats, reçus de don) **ATTENTION : Ne pas confondre facture et reçu de don.** Une facture établie par un membre de l'association n'est pas recevable. Pour les dépenses faites au Maroc les justificatifs sont à demander sur place aux fournisseurs avec date et objet et à regrouper par projet. Les avances aux responsables de missions sont à solder au retour de mission.

NOTES DE FRAIS : contributions aux frais de mission, billets d'avion, de bateau, téléphone, déplacements, achats divers ... **les originaux des justificatifs qui ne sont pas émis par l'association sont obligatoires pour être pris en compte.**

C'est l'administration fiscale qui fixe le taux des indemnités kilométriques pour les déplacements en voiture personnelle relatifs aux associations ; il correspond au frais de carburant et à l'usure de la voiture ; les frais d'autoroute sont à inclure dans les autres frais.

Les formulaires sont à remplir précisément, dates, objets et montants, ne pas oublier nom, prénom, fonction, signature manuscrite validant le renoncement au remboursement et à renvoyer dans les meilleurs délais.

Les justificatifs liés à une mission (factures hôtels, restaurants... et/ou tickets de caisse achats divers, carburant au Maroc...) **sont à joindre obligatoirement et à envoyer dans le mois suivant).**

Les dons, et cotisations ne font pas partie des notes de frais ; ils sont enregistrés et comptabilisés directement par l'association.

Le reçu fiscal est envoyé en début d'année suivant l'exercice, **sauf pour ceux faits par HelloAsso : dans ce cas le reçu est envoyé directement.**

LES RECUS FISCAUX sont établis en début d'année suivant l'exercice. ***))

➤ Les commentaires sont variés et donnent lieu à discussion :

Il faudrait préciser la différence entre don et défraiement ; les factures pour tout achat doivent être signés et faites par le vendeur.

Quand doit se faire le retour des notes de frais ? 15/12 ,15/1 ou au fil de l'eau ?? Une discussion s'engage avec Daniele (comptable de profession !) et Marie Odile du sourire d'Ouda qui ont une pratique très rigoureuse et analytique.

Le relais avec Pierre Jean qui utilisera un nouveau logiciel se fera au 1/1/21 avec une double comptabilité. En résumé, la mise en place **d'une commission finances** est indispensable, elle sera composée de Philippe, Christiane, François, Pierre Jean, Odile et Martine) et proposera avant fin décembre un texte pour mise en œuvre dès le 1/1/2021.

Reste la question de la ventilation des dons entre les différents projets des équipes médicale et de prévention. Philippe insiste sur un budget prévisionnel par commission ; Roland demande au CA de valider en amont et dans un premier temps les projets de l'Association. Valider le projet et son financement vont de pair.

3/ POINT 2- LES PROJETS ET LES OBJECTIFS

Philippe demande un petit point info : où en sommes-nous, pour aller où ?

- *Pour la prévention, Béatrice rappelle les infos données dans les 2 documents (réunions des femmes et les nouvelles pour le CA en PJ)*

*En résumé, la réunion des femmes avec Khadija et Naima a été une belle opportunité et les femmes ont pu dire leur envie de poursuivre le travail avec nous ; elles ont bien conscience de l'arrivée de la route et que les choses vont bouger. Il semble que poursuivre **des projets à plus long terme**, avec en particulier la mise en route d'une coopérative, est tout à fait pertinent à ce moment, sans oublier le travail de prévention plus médical (réunions informations, partenariat avec le Croissant rouge, travail dans les écoles, collège et lycée).*

Les réactions sont vives sur tout ce qu'implique un travail de fond, sur un temps long pour aider à l'autonomie d'une population, dans la recherche de personnes motivées et compétentes, etc. Roland dit toute l'importance qu'il attache à ce travail avec les marocains, les associations.

Cela implique, pour Philippe, **une réflexion sur nos statuts** qui, pour l'instant, ne prévoient que du médical pur avec 2 choix ;

Soit on en reste là et travailler sur le développement des villages devrait dépendre d'une autre association
Soit on envisage une modification des statuts dans l'objet de l'Association qui s'étendrait à des actions plus larges de santé, de développement, de partenariat avec les associations marocaines et françaises.

- *Marité renchérit en présentant ses questions sur l'activité médicale : il semble que les missions s'essouffent : le nombre de patients baissent depuis 2011, - 20% sur les missions d'automne, - 50% sur celles du printemps. Il faut repenser les missions médicales, plus mobiles (vers les villages autres, les nomades, les mines), en lien avec le Croissant rouge ? Redéfinir quels sont les besoins de la population.*

Pour Philippe, les missions telles qu'on les a connues jusqu'à présent sont à réinterroger ; les projets doivent être faits en commun avec Moha, avec d'autres partenaires ; les communes ? les représentants d'Ouzina, Taous etc...

Zoom va permettre de retravailler tout cela en attendant de pouvoir retourner sur place ..

Différents autres points sont abordés :

- Le soutien à nos correspondants sur place en ces temps difficiles se pose., Lahcen en particulier qui traverse des moments compliqués...Le CA lui enverra une aide de 100€ par mois pendant 5 mois ; c'est la moindre des choses au regard de toute l'aide qu'il apporte à la Goutte d'eau.
- Les projets de l'animation suivent leur cours (dates à organiser, diaporama à revoir)
- Christiane D. nous redit l'importance de soutenir cette population, de ne pas oublier d'intégrer les imams dans nos réflexions : à Jdaïd, Omar (Oubani) son fils pourrait être un bon relais ... A Merzouga, ne pas l'oublier dans les nouvelles rencontres prévues suite au déménagement du collège de Taous.
- Pierre nous partage brièvement le grand chambardement en cours au syndicat des eaux du Puy.
- Guy nous informe de son investissement au staff du « Trek elles marchent ».
- Marie-Odile et Danièle nous font part du travail du Sourire d'Houda : le cabinet dentaire et kiné est en suspens, 4 interventions cardiaques ont pu être faites en 10/20 sur place, les puces du samedi se poursuivent ; La peur du covid sur place a été majeure en mars. Marie approuve l'idée d'élargir l'objet de notre association ; elle propose que nous collaborions à notre prochain séjour pour rencontrer ensemble à Merzouga les autorités, les associations locales (le grand Tinghir).

- Quand auront lieu les prochains séjours ? :

Pour Marité, Il ne peut y avoir de « mission » médicale avant l'automne 2021.

Au printemps si le covid le permet une « mission » d'exploration pourrait être intéressante pour avancer dans la réflexion.

Coté prévention, rien ne peut se décider pour l'instant, ; L'idée d'un séjour de reprise de contacts est tout à fait pertinente dès que possible, en particulier avec le nouveau lycée collégial de Merzouga qui vient d'ouvrir. Avec les femmes, les séjours peuvent se décider rapidement.

Des points en attente du prochain CA :

- Communication avec les adhérents, demande de dons, HelloAsso, les 20 ans.

Philippe conclut ce CA en 3 points à travailler d'ici janvier 2021 :

1/ La commission finance se réunira rapidement.

Elle proposera entre autres avant fin décembre un texte de règlement intérieur financier pour mise en œuvre dès le 1/1/2021. Christiane J. va gérer sa mise en œuvre. La commission pourra se faire aider des conseils de Marie et Danièle.

2/ Redéfinir le cadre de l'association avec modification des statuts sera géré par Roland, le vice-président. Il fera appel à toutes les bonnes volontés pour cette réflexion sur l'avenir de la Goutte d'Eau et proposera un texte au prochain CA. La modification des statuts (Article 3) nécessitera ensuite une AG extraordinaire.

3/ La communication avec Moha et nos partenaires marocains sera particulièrement à développer pour devenir plus régulière et bilatérale. (zoom dans un premier temps avec Philippe, Roland, Marité, Béatrice, Michel, Christiane J., Lahcen et Moha)

Le CA se termine par un satisfecit général sur l'utilisation de Zoom qui a permis des échanges de qualité malgré l'éloignement de chacun.

Le prochain CA sera le samedi 30 Janvier 2021 (heure et lieu à fixer ultérieurement)